

Procès Verbal de La Commission des Grands Projets

Réunion du : 20 MARS 2014

..... Examen

Province : Settat
 Commune : Settat
 Nature du projet : lotissement
 Situation : ville de Settat
 Références Foncière : 7538/2
 Pétitionnaire : Ben Ali Mohamed
 Maître d'œuvre : Berredj Saïd

Avis de la Commission Mixte

Vu le projet présenté.
 Vu la nouvelle variante présentée
 Le plan de masse et le cahier des charges ne soulève pas de remarques toutefois il y a lieu de :

- Recueillir l'avis de la P.C.
- faire signer le plan de masse conjointement entre l'architecte et l'I.G.T.
- faire légaliser le cahier des charges.
- présenter le dossier technique V.D.O aux services chargés de réaliser l'étude et Avis.

Remarque = satisfaisant
 par ce que les sous-millimètres pour l'étude d'alignement
 respecte les prestations de la P.C.

COMMUNE	
PROVINCE	
A.U.S.	
R.A.D.E.E.C/O.N.E.P	Approuvée
O.N.E	
D.P.A	
D.R.E.T	
PROTECTION CIVILE	
AUTRES SERVICES:	

Le projet concorde graphiquement avec le tracé des voies d'aménagements. Toutefois, la Commune doit veiller au respect de l'alignement des voies, aux droits des tiers, et à la stabilité des constructions mitoyennes.